



« ÉCOLE DU BIOGAZ » BIENTÔT UN VÉRITABLE LABEL, GAGE DE QUALITÉ POUR LES FORMATIONS DISPENSÉES CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE TRAITEMENT, DE VALORISATION ET DE DISTRIBUTION DE BIOGAZ.

Engagée dans la transition énergétique depuis plusieurs années, la France est classée dans les pays européens¹ dont la filière biogaz est en pleine expansion. Cependant, la filière biogaz reste jeune, en construction permanente et des compétences spécifiques sont requises pour son développement.

La méthanisation des déchets organiques détient un très large potentiel de développement et constitue une source significative de création de valeur. Au-delà de sa contribution à la lutte contre le réchauffement climatique, le biogaz dispose d'un fort potentiel de développement économique et de création d'emplois locaux. Il structure le territoire et représente une source stable de revenus additionnels pour les exploitants agricoles qui s'y investissent². Plus de 1 000 unités³ de méthanisation sont en fonctionnement en France en 2021.

Il existe cependant un maillon manquant dans le circuit vertueux du biogaz. Les formations autour des métiers du biogaz sont jusqu'ici parcellaires, souvent dédiées au seul monde agricole et /ou fréquemment empruntées aux formations industrielles. Par ailleurs, la filière biogaz ne dispose pas d'une offre de formation complète avec des connaissances techniques et réglementaires pour son exploitation.

Ces points sont pourtant essentiels pour la professionnalisation de la filière en France. L'Etat et la Région Auvergne Rhône-Alpes lancent alors un appel à projet le 23 septembre 2019, sur lequel PRODEVAL est retenu. Lauréats du plan d'investissement France 2030, PRODEVAL obtient alors une subvention à hauteur de 50% des investissements nécessaires. Suite à cela, un consortium de 10 partenaires est signé pour mener le projet à son terme.

L'OBJECTIF DE «L'ÉCOLE DU BIOGAZ» : UN ENGAGEMENT DE QUALITÉ

La formation du consortium a pour but de réunir des compétences et des expériences (regroupement de ressources techniques et financières) afin de proposer une offre de formation labellisée « ÉCOLE DU BIOGAZ ».

Créer et structurer cette offre, modéliser et transmettre les bonnes pratiques contribuant à l'acceptabilité, à la pérennité et à l'optimisation des installations de méthanisation, telle est l'ambition de ce programme.

DES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES ACCESSIBLES AU GRAND PUBLIC COMME AUX PROFESSIONNELS

L'ÉCOLE DU BIOGAZ permettra de former un large public, à commencer par les salariés de la filière biogaz, ainsi que les personnes en recherche d'emploi et en reconversion. Les salariés des partenaires de la filière sont également concernés : financeurs, assureurs, élus, les structures d'autorisation et de contrôle. Elle s'adresse également aux étudiants de tous niveaux (CAP, BTS, École d'ingénieurs, etc.) qui se spécialisent dans le biogaz.



¹ Classement ADEME 2015

² Les Echos, 25 février 2019, tribune d'Olivier Dauger, Membre du Conseil d'administration de la FNSEA et Président de l'association France Gaz Renouvelables

³ Liste des unités de méthanisation opérationnelles selon l'ADEME-SINOE[®] au 21/10/2021

DES FORMATIONS COMPLÈTES QUI RÉUNISSENT TOUTE UNE FILIÈRE

L'ÉCOLE DU BIOGAZ a pour objectifs de proposer des parcours de découverte et d'apprentissage initial via le compagnonnage, des parcours de montée en compétences pour les salariés de la filière, des formations aux bonnes pratiques pour les porteurs de projets dans le biogaz.

L'offre portera aussi bien sur des formations courtes, construites sur le partage d'expérience des partenaires, à intervalles réguliers pour les exploitants ainsi que des programmes plus longs, qualifiants et diplômants.

Les formations seront dispensées sur installation, en ligne ou bien en présentiel dans les centres de formation des partenaires du consortium. À Valence (26), chez PRODEVAL des salles de cours, un plateau technique ainsi qu'une station-service pilote produisant du bioGNV seront mis à disposition. Grâce à son alliance avec L'EPLFPA CAMPUS AGRONOVA qui disposera prochainement d'un méthaniseur pédagogique sur leur campus, l'ÉCOLE DU BIOGAZ bénéficiera d'un plateau technique dans le village de Précieux (42), qui sera entièrement restructuré. Un centre d'excellence en énergies renouvelables qui contient notamment une unité de méthanisation appelé LIGER sera mis à disposition des apprenants à Locminé (56). La proximité géographique de ce centre avec les stations multi-énergies KARRGREEN permettra aussi de visualiser le mode de fonctionnement de ces hubs énergétiques.

UN PROGRAMME DE FORMATIONS AMBITIEUX ET SOUTENU SUR 5 ANS

- Formation de 150 personnes par an parmi les salariés des acteurs de la filière
- 35 puis 50 modules thématiques et collaboratifs à travers des programmes évolutifs qui formeront et accompagneront 200 à 300 personnes par an parmi les salariés des partenaires de la filière biogaz
- Objectif de 1 000 apprenants en cinq ans dont une proportion de :
 - 55 % venant de la filière biogaz
 - 20 % d'exploitants ou porteurs de projets
 - 20 % de personnes en reconversion ou en recherche d'emploi
 - 5 % de partenaires institutionnels / privés
- Des formations intégrées qui réunissent les industriels exploitants, les fabricants et les partenaires du développement des métiers du biogaz

DES PARTENAIRES LOCAUX, RÉGIONAUX ET NATIONAUX

Le consortium est composé d'acteurs de divers horizons ; acteurs du biogaz, partenaires institutionnels, financiers, etc. On retrouve notamment : PRODEVAL, PRODEVAL Formation, AK Conseil, CIDEES, EPLEFPA Campus Agronova, KARRGREEN Développement, Ovalie Tech, Smart Energy systems - Campus d'Excellence, Tenerrdis, Valence Romans Agglo.

PRODEVAL FORMATION

Créée en 2019, PRODEVAL Formation, filiale de la société PRODEVAL, est spécialisée dans la formation continue pour répondre aux problématiques liées au biogaz. Son objectif est de partager son savoir-faire et son expérience avec tous les acteurs de la filière biogaz pour les accompagner vers une professionnalisation. Porteur du projet «ÉCOLE DU BIOGAZ»

Karen MANENT

Chargée de Communication Externe
k.manent@prodeval.eu

AUTRES MEMBRES DU CONSORTIUM

PRODEVAL

PRODEVAL, société française, est spécialisée dans le traitement et la valorisation du biogaz issu de la méthanisation des déchets organiques en biométhane. PRODEVAL apporte des solutions sur-mesure, pour la production, la distribution de biométhane et la valorisation du CO₂ à travers le monde.

AK Conseil

La société AK Conseil intervient dans le développement et le conseil pour des unités de méthanisation et des stations d'avitaillement bioGNV, à la fois sur le process, la réglementation, les démarches auprès des institutions, collectivités et organismes bancaires. Par son expérience, elle permet aux porteurs de projets de trouver une expertise complète et un accompagnement sur l'ensemble des périmètres des projets à développer.

CIDEES

Cidées Conseil & Formation propose des solutions pour ses clients en matière de qualité, sécurité, environnement, et management à travers ses prestations de conseil et accompagnement, audit interne, formation, assistance technique, recrutement et veille réglementaire.

EPLFPA Campus Agronova

Le Campus accueille des formations relevant de la voie scolaire, de la voie de l'apprentissage et de la formation continue sur le territoire de la Loire, dans les domaines de l'agriculture, de l'agro-équipement, de l'agroalimentaire, du commerce, de l'ACACED, et de la jardinerie.

KarrGreen

KARRGREEN possède un réel savoir-faire dans l'élaboration de stations d'avitaillement en énergies renouvelables, clés en main : des stations multi-énergies décarbonées avec trois carburants alternatifs : le Bio GNC, l'électricité verte et demain de l'hydrogène vert

Ovalie Tech

OVALIE TECH est une entreprise qui fournit des services de maintenance et de mise en service intelligents. Elle offre des services d'assistance à la clientèle pour les études industrielles et de processus SPS, l'ingénierie de la maintenance, la gestion des documents, la formation, la rédaction technique, les études historiques d'optimisation de la maintenance et les services de conception technique.

Smart Energy Systems - Campus d'Excellence

Un pôle d'excellence de formation au cœur du développement des territoires. Il est au cœur de la formation professionnelle pour la transition zéro carbone et les systèmes d'énergies intelligents.

Tenerrdis

Pôle de compétitivité de la transition énergétique, Tenerrdis a pour mission de favoriser la croissance d'activité durable et la création d'emplois pérennes dans les filières des nouvelles technologies de l'énergie

Valence Romans Agglo

L'agglomération Valence Romans rassemble 54 communes et exerce sur le territoire différentes compétences, qui lui sont déléguées, telles que le développement économique, le transport et la mobilité, l'habitat, la vie sociale, le sport, la culture, la gestion des déchets, l'assainissement ...

Le plan d'investissement France 2030

Traduit une double ambition : transformer durablement des secteurs clefs de notre économie (énergie, automobile, aéronautique ou encore espace) par l'innovation technologique, et positionner la France non pas seulement en acteur, mais bien en leader du monde de demain. De la recherche fondamentale, à l'émergence d'une idée jusqu'à la production d'un produit ou service nouveau, France 2030 soutient tout le cycle de vie de l'innovation jusqu'à son industrialisation.

Est inédit par son ampleur : 54 Md€ seront investis pour que nos entreprises, nos universités, nos organismes de recherche, réussissent pleinement leurs transitions dans ces filières stratégiques. L'enjeu est de leur permettre de répondre de manière compétitive aux défis écologiques et d'attractivité du monde qui vient, et faire émerger les futurs champions de nos filières d'excellence. France 2030 est défini par deux objectifs transversaux consistant à consacrer 50 % de ses dépenses à la décarbonation de l'économie, et 50% à des acteurs émergents, porteurs d'innovation sans dépenses défavorables à l'environnement (au sens du principe Do No Significant Harm).

Sera mis en œuvre collectivement : pensé et déployé en concertation avec les acteurs économiques, académiques, locaux et européens pour en déterminer les orientations stratégiques et les actions phares. Les porteurs de projets sont invités à déposer leur dossier via des procédures ouvertes, exigeantes et sélectives pour bénéficier de l'accompagnement de l'Etat.

Est piloté par le Secrétariat général pour l'investissement pour le compte du Premier ministre et mis en œuvre par l'Agence de la transition écologique (ADEME), l'Agence nationale de la recherche (ANR), la Banque publique d'investissement (Bpifrance) et la Banque des Territoires.



PRODEVAL FORMATION © 2021

Siège social - 7 rue Anne-Marie Staub, Quartier du 45ème parallèle 26300 Châteaufort-sur-Isère | BP 22145 - VALENCE CEDEX 9
S.A.S.U au capital de 10 000€ - RCS Romans B 880 209 937 - N° SIRET 88020993700015 - APE 8559A

